

# Le vingt-cinquième anniversaire de l'UNESCO

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549123>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le vingt-cinquième anniversaire de l'UNESCO

## *un quart de siècle au service de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information*

L'Unesco a vingt-cinq ans. Cet anniversaire a été célébré à Paris le 4 novembre 1971, en présence des plus hautes autorités mondiales.

C'est le 4 novembre 1946, en effet, que 20 Etats signaient l'acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies spécialisée dans l'éducation, la science, la culture et l'information, créée à l'instigation de la France et du Royaume-Uni. Aujourd'hui, 125 Etats sont membres de l'Unesco, qui a son siège à Paris. 1600 fonctionnaires de toutes langues y sont employés, tandis que 1400 autres sont envoyés en mission sur les cinq continents.

En dépit de sa notoriété et de son prestige croissants, l'Unesco reste encore fort mal connue, comme est trop peu connue aussi la Commission nationale suisse.

Notre pays a en effet adhéré à l'Organisation un peu plus de deux ans après sa fondation, et la Commission nationale suisse pour l'Unesco a été constituée par le Conseil fédéral le 6 mai 1949. En 1960, celui-ci décidait de donner à la Commission des moyens d'action plus puissants, en particulier en nommant un secrétaire général permanent à la tête du secrétariat et en la dotant d'un budget annuel propre pour l'exécution de son programme.

En quoi consiste donc le programme de cette Commission, qui dépend administrati-

vement du Département politique fédéral? Et quelles en sont les structures?

Composée de soixante membres, élus pour quatre ans et qui proviennent des milieux suisses de l'éducation, de la science et de la culture, et utilisant les services de vingt-cinq experts ainsi que de consultants pour répondre à des questions spéciales, la Commission nationale suisse est un organe de consultation, de liaison, d'information et d'exécution, qui s'efforce de résoudre les problèmes de la participation de la Suisse à l'Unesco.

En tant qu'organe de consultation, elle renseigne le Conseil fédéral sur les activités de l'organisation ou sur les suggestions à proposer à celle-ci pour le programme et le budget.

Elle joue le rôle d'intermédiaire entre l'Organisation et la population suisse, étant en contact étroit avec les services publics et privés du domaine culturel et scientifique, et elle travaille à resserrer les liens entre ces organismes et leurs homologues étrangers.

Grâce à des bulletins d'information, des films ou des expositions, elle tâche d'éclairer le public sur les questions dont s'occupe l'Unesco et de le convaincre de la nécessité de la coopération internationale. Elle donne en même temps à l'Organisation des renseignements sur ses propres activités et sur la vie culturelle et scientifique suisse.

Sur le plan national, sans vouloir se substituer aux institutions existantes, elle collabore au programme de l'Unesco par des séminaires, des colloques et des publications de documents.

Ses activités sont bien trop nombreuses pour être toutes citées ici. Entre autres, il faudrait parler dans le domaine de l'éducation de la création de matériel pédagogique, de la promotion de la compréhension internationale par les écoles associées de l'Unesco et les clubs Unesco, ou bien dans le domaine de la science et de la culture de l'organisation de camps scientifiques pour les jeunes ou encore de l'action en faveur de l'année du livre...

Ambassade de l'Unesco en Suisse, la Commission nationale entretient d'étroites relations aussi bien avec les institutions suisses qu'avec les collectivités et les individus et elle est le porte-parole des milieux helvétiques auprès de la conférence et du secrétariat de l'Organisation. Rôle modeste et difficile à décrire en peu de mots, mais d'autant plus utile qu'il s'exerce dans des domaines où notre système institutionnel présente parfois des lacunes. La Commission peut, dans un premier stade de recherches et de réflexion, agir comme organe de stimulation, comme agent de coordination. C'est notamment ce qu'elle est en train de faire en ce moment pour l'introduction chez nous de l'idée de l'éducation permanente.

Si l'on entend parfois cette question: «mais que retire donc la Suisse de sa collaboration avec l'Unesco?», on peut également se demander si la Suisse pourrait aujourd'hui rester en dehors d'une certaine collaboration internationale qui lui permet de s'associer à la recherche scientifique comme aux grands courants de pensées, d'échanges, de réflexions dont l'Unesco est le lieu, et cela dans des domaines aussi essentiels que l'éducation, les droits de l'homme, la protection de l'environnement, etc.

«Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix»: c'est par ces mots que commence la convention de 1945 qui crée l'Unesco. Et c'est par des actions concrètes et positives que l'Unesco fait avancer l'esprit de paix et reculer l'esprit de guerre.

<sup>1</sup> Mélanie Staerk, *Unesco-Presse*, oct.-nov. 1971, no 10/11

<sup>2</sup> Collection Inventaire de l'avenir, Laffont-Gonthier, Paris-Genève 1966

## Œuvre d'hommes en chair et en os

«Le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'UNESCO semble nous offrir une occasion de rappeler que cette grande «institution spécialisée du système des Nations Unies» n'est pas une machine impersonnelle et automatique, comme on pourrait le croire au vu de certains de ses aspects. Elle est œuvre d'hommes en chair et en os, et de certains hommes plus que d'autres.»<sup>1</sup>

M. René Maheu, nommé directeur général intérimaire en 1961 et réélu pour une seconde période de 6 ans en 1966, a exprimé sa conception du rôle de l'UNESCO dans une antologie éditée en 1966 sous le titre de *La civilisation de l'universel*<sup>2</sup> qui rassemble l'essentiel de ses discours et écrits. Les quelques citations qui vont suivre veulent «dégager les motifs profonds de cette action».

### Introduction

...au cours de ces années si pleines d'exaltants travaux, j'ai vu grandir l'Organisation, et il est vrai que j'ai grandi en elle, mais bien plus encore par elle. Peu à peu j'ai confondu ma vie avec la sienne, au point qu'aujourd'hui il m'est très difficile de dissocier celle-là de celle-ci. Car pour moi, comme pour beaucoup de mes collègues de longue date qui ont connu les mêmes expériences enrichissantes, l'Unesco, je veux que vous le sachiez, est devenue bien plus qu'une institution pour laquelle on travaille : elle est une mission à laquelle nous nous sommes voués. En fait, je ne crois pas qu'on puisse vraiment travailler à l'Unesco, si on ne comprend pas qu'elle est, dans son principe, expressive d'un style de pensée, et, dans sa destination, créatrice de raisons de vivre : bref, elle-même un certain mode de vie spirituelle.

### Sous-développement

..le plus grand danger qui menace l'humanité réside moins dans la misère de certains pays que dans l'inégalité entre pays. Car si l'homme a une capacité de souffrir presque illimitée, une expérience immémoriale de la misère et une patience dont on abuse trop souvent, il ne peut tolérer l'inégalité. Il se peut, en effet, que l'aide en tant que telle, même si son volume était sensiblement accru, ne soit pas une méthode propre à résoudre le problème. A mon sens, il conviendrait de lui substituer la notion de coopération, et même, dans une étape ultérieure, celle d'organisation du monde.

### Organisations internationales

N'en déplaise à des esprits chagrins, les organisations internationales sont devenues

une des caractéristiques de notre temps. Elles existent et elles travaillent, elles ne cessent de croître et vont même se multiplier : c'est un fait. S'il en est ainsi, c'est parce qu'elles répondent à des besoins réels du monde présent et qu'elles s'insèrent dans les courants profonds de l'époque.

L'une des tâches majeures des organisations internationales – et singulièrement de l'Unesco – est de contribuer, avec honnêteté et lucidité, à dégager entre tous les hommes un ensemble de références mentales, cadre de leur compréhension mutuelle, et la communauté d'un ensemble d'aspirations et de motivations, cadre de leur solidarité active.

### Toutes les patries

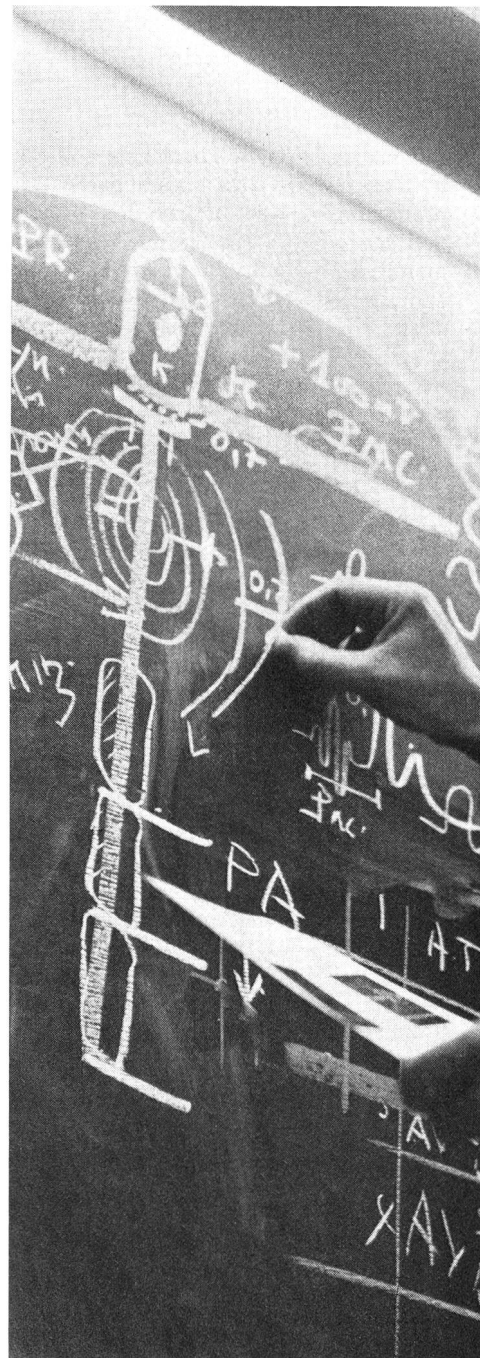
Vous commettriez une grande erreur si vous pensiez que le service international exige de vous l'oubli, et encore moins la répudiation de vos patries respectives. En effet, si nous sommes internationaux, ce n'est pas par l'effet d'une nature spéciale, mais par notre travail, par notre fonction, par la façon dont nous abordons les problèmes qui relèvent de notre compétence. Bien loin que ce travail, cette fonction, ce point de vue soient incompatibles avec ce que nous sommes de par notre nationalité, c'est notre fierté d'exprimer ici pour le bien de tous ce qu'il y a d'universel dans chacune de nos cultures et de nos histoires nationales. Loin d'être sans patrie, nous avons, au contraire, accédé à toutes les patries.

### Ethique du développement

Sans doute, nous nous réjouissons du succès du slogan : ressources humaines, car cela nous permet d'obtenir des moyens accrus. Mais est-il vrai que l'homme est uniquement, ou même essentiellement, une ressource pour le développement ? Assurément

La science

*C'est savoir et d'abord et avant tout penser. La connaissance n'est scientifique que par l'esprit dont elle est le produit et qui seul lui donne son sens pour l'homme. La science est le contraire de la magie.*



non. Avant d'être la ressource et le matériau du développement, avant d'être l'agent du développement, l'homme en est d'abord la fin. Car que développe-t-on ? qui développe-t-on et pour qui ? C'est l'homme qu'on développe, et pour lui-même... En vérité, la seule économie qui puisse être qualifiée d'humaniste, c'est celle pour laquelle l'homme est à la fois l'alpha et l'oméga du développement. La justice exige un progrès général par le moyen d'une organisation totale. Les signes que l'on peut multiplier d'une amélioration locale, ici ou là, des modes de production, de consommation et d'échange n'indiquent en rien, à mon sens, une atténuation effective de la dépendance et de l'insécurité économiques des pays sous-développés. Il faut résolument passer à la pensée et à l'action de l'universel.

### *Alphabétisation*

L'alphabétisation, si importante soit-elle, n'est pas une fin en soi, elle fait partie de la promotion totale de l'homme, de sa promotion économique, sociale, intellectuelle et morale. Ce qui nous intéresse, ce n'est pas l'alphabétisation elle-même, mais ce à quoi elle peut conduire, c'est à cause des débouchés de l'alphabétisation que nous sommes pour l'alphabétisation. L'alphabétisation est une clé qui ouvre des portes : ce qui nous intéresse, c'est ce qui est derrière les portes.

### *Jeunesse*

Nous n'entendons pas façonner la jeunesse à l'image des adultes, ni employer sa foi et son élan au service de leurs passions et de leurs intérêts, ni écraser son enthousiasme sous le poids de leur compétence technique. Bien au contraire, notre but est d'aider la jeunesse à être elle-même, afin de préserver intacte sa capacité de renouvellement du monde... Aider la jeunesse ! Est-ce si difficile ? Je ne le pense pas. Je ne suis pas, en effet, de ceux qui croient à l'incompréhension fatale des générations, ni que la révolte soit la forme nécessaire de l'entrée dans la vie. Je suis convaincu, au contraire, que les jeunes attendent de nous, tout naturellement, les gestes décisifs qui les initient aussi bien à eux-mêmes qu'à l'univers.

### *Loisirs modernes*

Dans les sociétés modernes, où l'éducation extrascolaire est désormais appelée à jouer un rôle au moins égal à l'enseignement dis-

pensé à l'école, l'éducation des adultes tend avant tout à satisfaire les aspirations des individus et les exigences du développement économique, social et culturel de la communauté. Dans ce contexte, le loisir n'a plus seulement une fonction de détente, mais aussi, et qui sait ? peut-être surtout de création, car il doit contribuer à la formation humaine, sociale et civique. D'où la nécessité de concevoir une organisation des loisirs qui offre tout un éventail de possibilités permettant de développer le goût, le jugement et le sens critique, ainsi que d'encourager des attitudes positives et de mettre en valeur des aptitudes créatrices.

### *Le sport*

Phénomène social aux dimensions planétaires qui plonge ses racines aux multiples ramifications dans la vie des jeunes et des adultes, des hommes et des femmes – pratique et spectacle, ascèse et divertissement, profession et éducation, hygiène et culture – le temps n'est plus où le sport ressortissait à la fantaisie de l'évasion individuelle. On le trouve désormais étroitement lié – tantôt cause, tantôt effet ou simple indice, mais toujours digne du plus grand intérêt – aux données des grands problèmes dont la solution conditionne l'avenir de notre civilisation, le rajeunissement de notre population, l'urbanisation, l'organisation communautaire dans les sociétés en voie d'évolution rapide, la structuration des jeunes Etats ayant brusquement accédé à l'indépendance, l'utilisation des loisirs provenant de la mécanisation du travail ou du sous-emploi.

### *L'université*

Certes, la formation universitaire demeure nécessairement réservée, par sa nature et sa fonction, à une minorité. Mais, d'une part, cette minorité qui, dès maintenant, se compte par millions et qui bientôt, j'en suis sûr, se comptera par dizaines de millions, représente en chiffres absolus une certaine masse à laquelle ne sauraient désormais s'appliquer les concepts et les pratiques d'une éducation de happy few. D'autre part et surtout cette minorité se recrute sur une base de plus en plus large : plus large avant tout socialement, mais intellectuellement aussi, à cause de la diversification croissante des spécialités et, partant, des aptitudes reconnues comme constituant des titres valables d'admission. Ainsi, si élite il y a, c'est une élite d'une nature socio-psychologique fort différente des élites traditionnelles d'antan.

### *Science*

...savoir, c'est d'abord et avant tout penser : penser la nature d'une certaine manière. La connaissance n'est scientifique que par l'esprit dont elle est le produit et qui seul lui donne son sens pour l'homme et son point d'application dans les choses. La science n'est pas un corps de formules ou de recettes, qui, d'elles-mêmes, confèreraient à l'homme des pouvoirs gratuits sur les êtres. Ceci est le concept magique du savoir. Mais la science est le contraire de la magie. La connaissance scientifique n'est que la cristallisation d'une certaine démarche de l'esprit. C'est d'abord cet esprit, l'esprit scientifique, qu'il faut instituer et développer, à tous les niveaux de l'intelligence et de l'action.

### *Information*

Aujourd'hui, les hommes et les femmes des pays industrialisés doivent la plupart de leurs connaissances bien plus au journal, à la radio et à la télévision qu'à l'éducation scolaire. Aussi bien, les éducateurs les plus avertis ont-ils déjà dénoncé ce qu'on appelle l'usure des connaissances et proposé, pour remédier à cette usure, l'éducation permanente. La rapidité du progrès scientifique, et du progrès des connaissances en général, est telle que le savoir que l'on a acquis il y a à peine dix ans n'est déjà plus suffisant : il faut le rénover, et le rénover constamment... Mais où donc l'adulte pourrait-il avoir accès à cette éducation permanente ? Comme il ne saurait être question, pour lui, tant matériellement que psychologiquement, de retourner à l'école ou même, sauf exceptions, à l'université, seuls les moyens modernes d'information peuvent lui permettre d'entretenir et de parfaire ses connaissances, à condition, naturellement, que ces moyens soient judicieusement utilisés à des fins éducatives conformes aux exigences de la civilisation moderne.

### *L'alphabétisation*

*N'est pas une fin en soi : elle fait partie de la promotion totale de l'homme.*



